

- » Itinéraire : *Millery*.
- » *Avant-garde* : 2 escouades, sous les ordres du sergent Lucien. (Voici un croquis.)
- » *Gros* : 5 escouades, la demi-section du génie et les mulets, sous les ordres du chef de section Paul.
- » *Arrière-garde* : 1 escouade.
- » Je marcherai avec le gros de l'avant-garde.
- » On observera pendant toute la marche un silence absolu. »

Arrivé en vue de *Millery*, le village ne paraissant pas très sûr, et pour éviter les indiscretions, le lieutenant fait tourner à gauche et se dirige à travers champs sur la ferme *Le Bâtiment*. Il arrive ainsi au *Barrage n° 2*.

Après la traversée du chemin de fer, le lieutenant dirige lui-même la marche par l'itinéraire indiqué ci-dessus (page 154).

Vers 7 h. 45 du soir, le détachement est près de la ferme du *Chalet*. Le lieutenant donne l'ordre suivant au sergent Lucien :

« Avec la première escouade, cernez la ferme, sans bruit, et empêchez qui que ce soit d'en sortir. »

Après une reconnaissance des bâtiments et locaux disponibles, le détachement entre dans la ferme.

Le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

- « Le détachement va s'enfermer dans la ferme.
- » Le sergent Lucien, avec la 1^{re} demi-section, est chargé de la garde des issues; il placera des sentinelles autour de la ferme, mais en dehors des chemins, pour surveiller ceux-ci sans se montrer.
- » Il y a huit habitants dans la ferme; ils devront se tenir dans la pièce commune; la 3^e escouade, qui fournira la garde de police, sera spécialement chargée de les surveiller.
- » Le reste du peloton et la demi-section du génie occuperont les deux grandes granges situées au fond de la cour.
- » Les hommes conserveront leurs armes. Ils prendront immédiatement un repas froid; le café sera fait : pour la moitié de l'effectif, dans la pièce commune; pour l'autre moitié, dans le fournil.

- » En cas d'alerte, rassemblement près de la porte d'entrée. Cet endroit sera éclairé toute la nuit.
- » Tout le monde devra se tenir prêt à partir d'un moment à l'autre.

» Mots : *Marceau, le Mans*.

- » *Signaux* : Celui qui arrête, deux coups de sifflet brefs; celui qui est arrêté, trois coups de sifflet brefs. »

AU SERGENT GEORGES,
(qui connaît bien la langue de l'ennemi) :

- « Demandez au fermier trois vêtements civils complets et amenez-les moi.
- » Vous me donnerez un de ces vêtements, vous en donnerez un deuxième au sergent du génie, et vous garderez le troisième pour vous.
- » Demandez au chef de section Paul son revolver et ses cartouches. »

Avant de partir, le lieutenant interroge le fermier et successivement tous les autres habitants. Tous ne veulent pas parler ou ne savent pas. Il y en a qui bavardent longuement pour ne rien dire. Certaines réponses sont trop concordantes pour n'avoir pas été concertées. D'autres sont suspectes, pour différentes raisons. Bref, il faut soumettre les interrogatoires à des recoupements et des confrontations.

Nous admettons que le dialogue échangé peut, en fin de compte, se résumer comme suit :

D. — « Savez-vous quelque chose de l'ennemi ? »

R. — « Oui, il occupe *Liverdun* et *Pompey*; la voie ferrée est exploitée militairement, toute communication est interdite; j'ai voulu envoyer une dépêche hier, et le bureau de poste me l'a refusée. Dans le bois, nous n'avons encore rien vu. »

D. — « Où êtes-vous allé porter votre dépêche ? »

R. — « A *Pompey*. »

D. — « Qu'y avait-il à *Pompey* ? »

R. — « De l'infanterie. »

D. — « Quel uniforme avait-elle ? »

R. — « Les hommes ont un shako, sur lequel il y a une croix

blanche (1); tunique bleu foncé avec collet rouge, pantalon gris; beaucoup d'hommes étaient en casquette. »

D. — « Quels sont les bruits qui circulent dans *Pompey*? »

R. — « L'ennemi est très ennuyé; les vivres ne sont pas arrivés hier; il a réquisitionné à *Pompey* et à *Frouard*. Demain, paraît-il, doivent arriver du pain et de la viande. Je m'attendais d'un moment à l'autre à être réquisitionné, car, à la mairie, ils ont demandé où l'on pouvait trouver du bétail sur pied dans les environs. »

D. — « Y a-t-il sur la *Moselle* des barques qui permettent de la traverser? »

R. — « Vous n'en trouverez que sur le canal, ou bien à *Pompey* ou à *Liverdun*. »

Etc., etc.

De cet interrogatoire (donné à titre d'exemple), le lieutenant conclut que :

1^o C'est la landwehr qui est à *Pompey* et probablement à *Liverdun*;

2^o Si les vivres ne sont pas arrivés, c'est que le service des étapes, étant en voie d'organisation, ne fonctionne pas très bien; mais il y a beaucoup de chances pour que demain ce service marche très régulièrement, et que, dans la journée, les vivres arrivent;

3^o D'autre part, l'ennemi peut venir, d'un moment à l'autre, réquisitionner à la ferme du *Chalet*.

Le moment d'agir dès l'aube paraît donc bien choisi : on profitera de ce que le service est en voie d'organisation pour surprendre l'ennemi, faire sauter le pont et se retirer au plus vite.

Avant de partir faire sa reconnaissance, le lieutenant donne l'ordre suivant :

AU CHEF DE SECTION PAUL :

« Je vais avec le sergent Georges et le sergent du génie faire une reconnaissance.

» Prenez le commandement du détachement.

(1) Insigne de la landwehr.

» Je pense être de retour dans deux heures.

» Si, pendant mon absence, en raison de l'arrivée de l'ennemi, vous étiez obligé d'abandonner la ferme, vous vous replieriez à travers bois pour dépister l'ennemi, et vous vous dirigeriez sur la *Ferme* qui se trouve sur le chemin de *Liverdun* à *Saint-Amand* (1). Le fermier vous servirait de guide.

» Dans ce cas, vous m'enverriez dans le bois *Hazotte* le soldat *Léon*, qui m'appellerait au moyen du signal convenu — deux coups de sifflet.

» Le point de rendez-vous serait la *Fontaine*, au nord du bois *Hazotte*.

» Prévenez *Léon*, dès maintenant, et indiquez-lui l'itinéraire à prendre. »

Le lieutenant, le sergent Georges et le sergent du génie (2), tous trois déguisés, arrivent très facilement à travers bois près de la *Moselle*.

N'apercevant rien, le lieutenant grimpe sur un arbre; arrivé au sommet, il s'oriente et aperçoit très distinctement à sa droite la gare, reconnaissable à des feux de différentes couleurs; un peu à gauche, il voit d'autres lumières, mais de même couleur; il en déduit que c'est la scierie; et enfin, beaucoup plus à gauche, de grands feux lui indiquent les forges.

La lumière des forges éclairant parfaitement le chemin de fer, le lieutenant voit entre les deux ponts du chemin de fer un poste d'une trentaine d'hommes, la plupart assis, les autres causant par groupes; les sentinelles se promènent le long de la voie ferrée. Il n'aperçoit rien sur la route; néanmoins, pour se rendre compte exactement si celle-ci est occupée, il descend et se dirige jusqu'à la fabrique, en suivant le chemin de halage du canal.

Il ne trouve aucun poste.

Ainsi renseigné, il revient, avec les deux sergents, à la ferme du *Chalet*. En arrivant, il réunit les sous-officiers dans une pièce séparée et il leur expose sur la carte le plan d'attaque pour le lendemain matin :

« L'ennemi a un poste d'une trentaine d'hommes entre le pont

(1) La mission du détachement n'est pas de combattre, mais, au contraire, de passer inaperçu pour pouvoir agir par surprise.

(2) Tous trois sont munis d'un revolver; le lieutenant emporte une lanterne sourde.

- » sur le canal et le pont sur la *Moselle*. La route de *Liverdun* à *Pompey* n'est pas gardée.
- » Ce poste ne pouvant recevoir de secours que de *Liverdun*,
- » nous nous dirigerons sur la lisière ouest du bois *Hazotte*. De là,
- » nous suivrons le canal.
- » On marchera sur l'herbe; les hommes devront arrimer leurs armes et leurs effets de façon que l'on n'entende aucun bruit.
- » Après avoir traversé la route, la première section, sous mes ordres, s'élancera pour surprendre à la baïonnette le poste ennemi.
- » Il est bien entendu qu'il est défendu de tirer pendant l'attaque; néanmoins, les armes seront approvisionnées, le magasin ouvert.
- » En abordant le poste de ce côté, nous avons l'avantage de lui couper toute communication avec *Liverdun*, où doivent se trouver d'autres troupes de la landwehr, et de le cerner dans l'espace de terrain compris entre le canal et la *Moselle*.
- » Si le coup de main réussit, la demi-section du génie et les mulets, la troisième demi-section, sous les ordres du sergent du génie, se porteront rapidement sur le pont pour procéder à l'opération du chargement et à la mise de feu.
- » Vous n'oublierez pas de désigner les sapeurs pour couper les fils télégraphiques, mais seulement à la dernière minute.
- » La 4^e demi-section, sous les ordres du sergent Alfred, restera en réserve sur la route de *Liverdun* à *Frouard*; elle gardera le pont sur le canal.
- » Aussitôt l'explosion produite, le détachement se jettera rapidement dans le bois *Hazotte*, puis se dirigera sur la ferme du *Chalet*, qui est le point de ralliement dans tous les cas.
- » Nous y prendrons le caporal Jean et 4 hommes qui devront y rester pour empêcher les habitants de sortir.
- » Le départ aura lieu à 2 heures; vous réveillerez les hommes et je leur communiquerai tous ces ordres.
- » Je ferai distribuer de l'eau-de-vie avant le départ. »

A 2 heures du matin, tous les ordres ci-dessus sont donnés au détachement (1).

(1) En même temps, le lieutenant adresse à ses hommes quelques mots pour les préparer à la mission difficile et délicate qu'ils ont à remplir et il leur dit qu'il compte sur eux.

Le lieutenant ajoute :

- « La 1^{re} section va partir en avant, sous mes ordres.
- » 2 escouades, la section du génie et les mulets : à 50 mètres en arrière (pendant la marche, sous les ordres du sergent Georges; pendant l'exécution, sous les ordres du sergent du génie).
- » 2 escouades, à 50 mètres également en arrière, sous les ordres du sergent Alfred.
- » Caporal Jean et 4 hommes de la 8^e escouade, vous resterez à la ferme du *Chalet* pour empêcher les habitants d'en sortir.
- » Vous nous rejoindriez au bois *Hazotte*, si l'ennemi se dirigeait sur la ferme. »

Le détachement se dirige, à travers bois, sur la lisière sud du bois *Hazotte*, et il attaque l'ennemi.

La surprise réussit : le poste ennemi est cerné et enlevé.

Le lieutenant donne les ordres verbaux suivants :

AU SERGENT PAUL,
commandant la 1^{re} section :

- « Envoyez une escouade en petit poste sur la rive ouest du canal; cette escouade devra, quoi qu'il arrive, tenir le pont du chemin de fer.
- » Avec les trois autres escouades, vous resterez à ma disposition, en position d'attente, sur la rive est, prêt à vous porter en cas d'attaque sur la direction menacée.
- » Je me tiens sur la voie ferrée. »

AU SERGENT DU GÉNIE :

- « Dirigez rapidement les préparatifs de la mise de feu.
- » Avisez-moi dès que vous aurez terminé.
- » Gardez-vous du côté de l'est avec les deux escouades, commandées par le sergent Georges. Rappelez-le dès que vous serez prêt.
- » Je reste sur la voie ferrée. »

AU CHEF DE SECTION ALFRED :

- « L'opération a réussi; restez sur la route et tenez toujours le pont sur le canal.
- » Je me tiens sur la voie ferrée. »

Une heure après environ, le sergent du génie prévient que tout est prêt.

ORDRE A TOUT LE MONDE :

« Ralliement dans le bois. Et qu'on se couche jusqu'à l'explosion. »

L'explosion se produit.

ORDRE VERBAL

donné dans le bois *Hazotte*, au détachement rassemblé (1) :

« Nous allons rentrer à *Nomény*.
» *Itinéraire* : La ferme du *Chalet*, où nous prendrons le caporal Jean.
» Nous ne ferons la *grand'halte* que lorsque nous aurons traversé la *Moselle*, vers *Millery*.
» *Ordre de marche* : Inverse de celui du départ. »

Le détachement se dirige directement sur *Marbache* par le chemin qui aboutit à l'église, et de là, par le *Barrage n° 2*, sur *Millery*.

Parvenu à ce village, le lieutenant donne l'ordre suivant au détachement :

« Grand'halte d'une heure. On consommera le restant des vivres (2). »

En arrivant à *Nomény*, le lieutenant conduit ses hommes à leur cantonnement, puis il va rendre compte verbalement, au commandant de l'avant-garde, du résultat de l'expédition et de l'état sanitaire du peloton.

(1) Bien entendu, le lieutenant remercie et félicite ses hommes.

(2) La grand'halte se ferait dans un endroit écarté : par exemple, au *Moulin* sur le *Ruisseau de la Montagne*. Ce point permet de se garder facilement et, en cas d'attaque, de gagner *Autreville*, ou de reprendre l'ancien itinéraire.

PROBLÈME N° 24

CONDUITE D'UN CONVOI DE PRISONNIERS (1)

Décret sur le service en campagne du 28 mai 1895. Titre XII, art. 121.
Instruction pratique sur le service de l'infanterie en campagne du 3 septembre 1902, art. 121.

Thème.

Terrain : Longitude 3° 90 — 4° 20 ; latitude 54° 20 — 54° 30.

Limey est gîte d'étapes (2).

Le commandant d'étapes reçoit avis qu'un convoi de cent prisonniers lui sera remis dans l'après-midi du 20 juin, vers 5 heures. Ce convoi devra arriver au plus tard à midi dans la journée du 21 à la station de *Dieulouard* pour y être embarqué.

Des partis ennemis sont signalés dans la direction du nord-est.

(1) Il est bon de lire la délivrance d'un convoi de prisonniers, par le lieutenant Helvig, pendant la campagne de 1806.

(2) Un gîte d'étapes comprend normalement 1 ou 2 officiers, 1 adjoint du génie, 1/4 à 1 compagnie d'infanterie et 1 infirmerie d'étapes ; éventuellement 1 officier d'administration des subsistances militaires, 2 à 4 gendarmes, 2 agents et sous-agents de la trésorerie et des postes, 1 hôpital ou hospice du pays ou hôpital auxiliaire.

Nous admettons ici que, à titre exceptionnel, en raison de la proximité des troupes, le commandant d'étapes dispose d'un peloton de cavalerie et d'une compagnie d'infanterie.